

VILLE DE RODEZ  
CONSEIL MUNICIPAL DU 8 DECEMBRE 2025  
Délibération N°2025-157



VILLE de RODEZ

Commune de Rodez  
Hôtel de Ville  
Place Eugène Raynaldy BP 3119 12031 RODEZ Cedex 9  
Tél : 05 65 77 88 00

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Membres du Conseil municipal
En exercice : 35
Présents : 28
Conseillers excusés et représentés : 5
Conseillers excusés et non représentés : 2

L'an 2025, le lundi 8 décembre, à 17h00, le Conseil municipal de la Ville de Rodez, dûment convoqué le mardi 2 décembre 2025, s'est réuni, en séance publique à l'Hôtel de Ville, sous la Présidence de M. TEYSEDRE Christian, Maire de Rodez.

Conseillers présents (28)

Mesdames ABOU Nadia, ALAUZET Céline, BERARDI Marion, BEZOMBES Martine, BULTEL-HERMENT Monique, CASTAGNOS Fabienne, CLOT Marie-Noëlle, CROUZET Maryline, FAUX Mathilde, HER Anne-Christine, MONESTIER-CHARRIE Anne-Sophie, SOUNILLAC Marie-France, TAUSSAT Régine, Varsi Florence, VIDAL Sarah.

Messieurs BOUGES Jean-François, CESAR Alexis, COSSON Jean-Michel, CORTESE Franck, FOURNIE Francis, GOMBERT Benjamin, LAURAS Christophe, LIEGEOIS Patrick, RAUNA Alain, RUBIO Frédéric, TEYSEDRE Christian, TIXIER Alain, VIDAMANT François.

Conseillers excusés et représentés (5) :

FERRAND Bernard	a donné pouvoir à	FOURNIE Francis
COLIN Laure	a donné pouvoir à	LIEGEOIS Patrick
COMBET Arnaud	a donné pouvoir à	VIDAL Sarah
ECHENE Eléonore	a donné pouvoir à	CESAR Alexis
BERTAU Iléana	a donné pouvoir à	BERARDI Marion

Conseillers excusés et non représentés (2) :

DONORE Joseph  
JULIEN Serge

Secrétaire de séance : Benjamin GOMBERT

DELIBERATION N°2025-157 – Tableau des effectifs - Mise à jour

*Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;*

**Considérant ce qui suit :**

Afin de répondre aux besoins des services, il est proposé de créer l'emploi suivant :

Filière	Grade	Nombre d'emploi	Temps de travail	Motif
Technique	Adjoint technique principal de 2 <sup>ème</sup> classe TNC	1	Temps non complet (27h00)	Augmentation de forfait

La Commission Ville Responsable et Solidaire a émis un avis favorable à l'unanimité sur ce dossier.

**VILLE DE RODEZ**  
**CONSEIL MUNICIPAL DU 8 DECEMBRE 2025**  
**Délibération N°2025-157**

Le Conseil municipal à l'unanimité, par 33 voix pour :

- adapte le tableau des effectifs en conséquence ;
- autorise Monsieur le Maire à signer tout document à intervenir pour l'exécution de la présente délibération.

Secrétaire de séance  
Signé : Benjamin GOMBERT  
Acte dématérialisé

Le Maire  
Signé : Christian TEYSSEDRE  
Acte dématérialisé

Le Maire certifie exécutoire la présente délibération  
Publiée le 12 décembre 2025  
Transmise en Préfecture le 12 décembre 2025

**Délais et voies de recours**

Conformément aux articles R421-1 et R421-5 du Code de Justice Administrative, la présente décision est susceptible de recours administratif auprès de Monsieur le Maire ou de recours contentieux devant le Tribunal administratif de Toulouse, directement par courrier ou par l'application informatique « Télérecours Citoyens » via le site internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr) dans un délai de deux mois à compter de sa publication et transmission en Préfecture.